

États financiers de (non audités)

***Pôle d'économie sociale Abitibi-
Témiscamingue***

Pour l'exercice se terminant le
31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel	1
État du résultat	2
État des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6
Renseignements supplémentaires	9

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de,
PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, qui comprennent le bilan au 31 MARS 2019, et les états des résultats, l'état des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE au 31 MARS 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à date date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Christine Noël CPA auditrice CGA

Christine Noël, CPA auditrice CGA
Amos, le 27 juin 2019

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

État du résultat

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Non audité

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de l'économie, de la science et de l'innovation (MESI)	111 094	100 000
Chantier de l'économie sociale	70 000	-
Activités et promotions	7 452	9 340
Adhésion	4 107	3 861
Contribution administrateurs en temps	16 921	15 909
Contribution partenaires services	980	7 733
Contribution administrateurs autres	2 854	2 525
Emploi Québec	-	6 313
Autres revenus	4 305	55
	<u>217 713</u>	<u>145 736</u>
CHARGES D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	16 871	-
Adhésions	869	785
Contribution du milieu en temps	16 921	15 909
Frais d'activités	7 534	20 891
Frais de conférence	800	-
Frais de déplacement	11 692	4 426
Frais de représentation	4 070	5 104
Honoraires opérations	115 123	98 096
Honoraires professionnels	5 689	17 050
Intérêts et frais bancaires	114	96
Loyer	3 600	2 400
Mauvaises créances	-	146
Papeterie et fournitures	1 948	4 637
Publicité	12 628	8 015
Télécommunications	2 433	1 424
	<u>200 292</u>	<u>178 979</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>17 421</u>	<u>(33 243)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi- Témiscamingue

État des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Non audité

	2019	2018
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	39 875	73 118
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	17 421	(33 243)
SOLDE À LA FIN	<u>57 296</u>	<u>39 875</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi- Témiscamingue

Bilan

31 mars 2019

Non audité

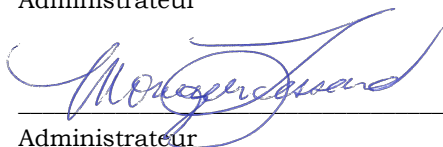
	2019	2018
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	32 872	51 274
Créances et effets à recevoir (Note 3)	58 540	28 764
	<u>91 412</u>	<u>80 038</u>
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 4)	34 016	39 432
Apports reportés	100	731
	<u>34 116</u>	<u>40 163</u>
ACTIFS NETS		
Actif net non affecté	57 296	39 875
	<u>91 412</u>	<u>80 038</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Non audité

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	17 421	(33 243)
	<u>17 421</u>	<u>(33 243)</u>
<i>Variation nette des éléments hors caisse :</i>		
Créances et effets à recevoir	(29 776)	19 028
Fournisseurs et charges à payer	(5 416)	39 342
Apports reportés	(631)	281
	<u>(18 402)</u>	<u>25 408</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(18 402)	25 408
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	51 274	25 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>32 872</u></u>	<u><u>51 274</u></u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	32 872	51 274
	<u><u>32 872</u></u>	<u><u>51 274</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

Non audité

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les sociétés du Québec* et elle est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi sur les impôts*. Elle effectue la promotion de l'économie sociale marchande et la concertation des acteurs locaux, régionaux et nationaux.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations

Les immobilisations sont passées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Comptabilisation des produits

L'organisme comptabilise les produits de la manière suivante :

- Les revenus d'adhésion sont constatés au moment de l'adhésion;
- Les autres revenus sont constatés lorsqu'une entente est conclue.

En tout les cas, l'organisme constate ses produits lorsqu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il n'existe aucune obligation importante quant à l'exécution de la prestation.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

Non audité

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Biens et services reçus à titre gratuit

L'organisme comptabilise les apports reçus en biens et services. Les apports reçus en bien sont comptabilisés au montant que l'organisme aurait dû déboursier pour le même bien, et les apports reçus en services sont comptabilisés au taux horaire que l'organisme aurait dû payer au prestataire pour les mêmes services. Ces apports sont comptabilisés aux revenus à titre de "contribution".

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme ainsi que des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisée aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

Non audité

3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2019	2018
	\$	\$
Clients	3 078	1 322
Subvention à recevoir	33 094	6 313
Sommes à recevoir de l'état - Taxes de vente	22 368	21 129
	<u>58 540</u>	<u>28 764</u>

4 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs	33 237	39 432
Salaires	10	-
Vacances courues	769	-
	<u>34 016</u>	<u>39 432</u>

5 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. L'organisme n'est pas exposé au risque de crédit puisque les créances à recevoir proviennent d'organismes gouvernementaux.

**Pôle d'économie sociale
Abitibi-Témiscamingue**

Renseignements supplémentaires

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

Non audité

Annexe 1

	Opérations régulières	Incubateur d'entreprises collectives	Campagne signature fierté PAE	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Ministère de l'économie, de la science et de l'innovation (MESI)	100 000	-	11 094	111 094	100 000
Chantier de l'économie sociale	-	70 000	-	70 000	-
Activités et promotions	7 452	-	-	7 452	9 340
Adhésion	4 107	-	-	4 107	3 861
Contribution administrateurs en temps	16 921	-	-	16 921	15 909
Contribution partenaires services	980	-	-	980	7 733
Contribution administrateurs autres	2 657	197	-	2 854	2 525
Emploi Québec	-	-	-	-	6 313
Autres revenus	1 530	-	2 775	4 305	55
	<u>133 647</u>	<u>70 197</u>	<u>13 869</u>	<u>217 713</u>	<u>145 736</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION					
Salaires et charges sociales	2 103	14 768	-	16 871	-
Adhésions	639	230	-	869	785
Contribution du milieu en temps	16 921	-	-	16 921	15 909
Frais d'activités	7 534	-	-	7 534	20 891
Frais de conférence	800	-	-	800	-
Frais de déplacement	8 439	3 253	-	11 692	4 426
Frais de représentation	2 448	1 622	-	4 070	5 104
Honoraires opérations et de gestion	90 706	21 162	3 255	115 123	98 096
Honoraires professionnels	5 462	227	-	5 689	17 050
Intérêts et frais bancaires	114	-	-	114	96
Loyer	2 400	1 200	-	3 600	2 400
Mauvaises créances	-	-	-	-	146
Papeterie et fournitures	1 785	163	-	1 948	4 637
Publicité	1 964	50	10 614	12 628	8 015
Télécommunications	2 088	345	-	2 433	1 424
	<u>143 403</u>	<u>43 020</u>	<u>13 869</u>	<u>200 292</u>	<u>178 979</u>
	<u>(9 756)</u>	<u>27 177</u>	<u>-</u>	<u>17 421</u>	<u>(33 243)</u>